



# **la fibre optique d'Orange à Eaubonne**

13 novembre 2013

# la fibre, pour quoi faire ?



pourquoi s'en passer ?

avec **la fibre**, je peux :



bénéficier d'un confort de navigation inégalé



envoyer **10 emails** avec 10 Mo de pièces jointes en **2 secondes**



télécharger **1 album mp3** (40 Mo) en **3 secondes**



télécharger un album de **200 photos** (1Go) en **1mn 20 secondes**



télécharger un **film** (800 Mo) en **moins d'une minute**



bénéficier d'un temps de réponse **(PING) amélioré**  
et d'une **fiabilité de connexion** irréprochable pour les **jeux en ligne**

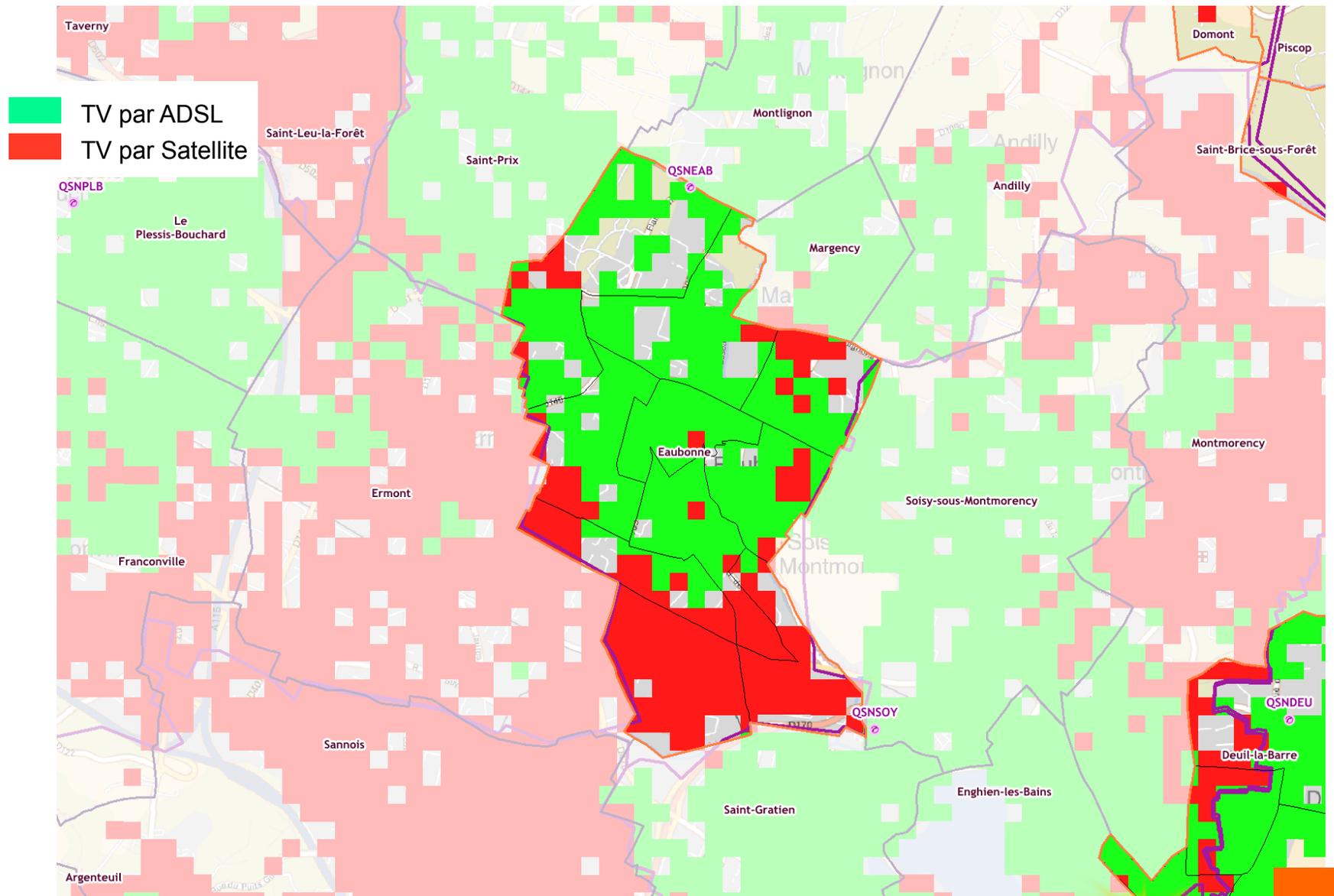


regarder la **TV en HD** sur **plusieurs postes** en même temps

# Déploiement Orange

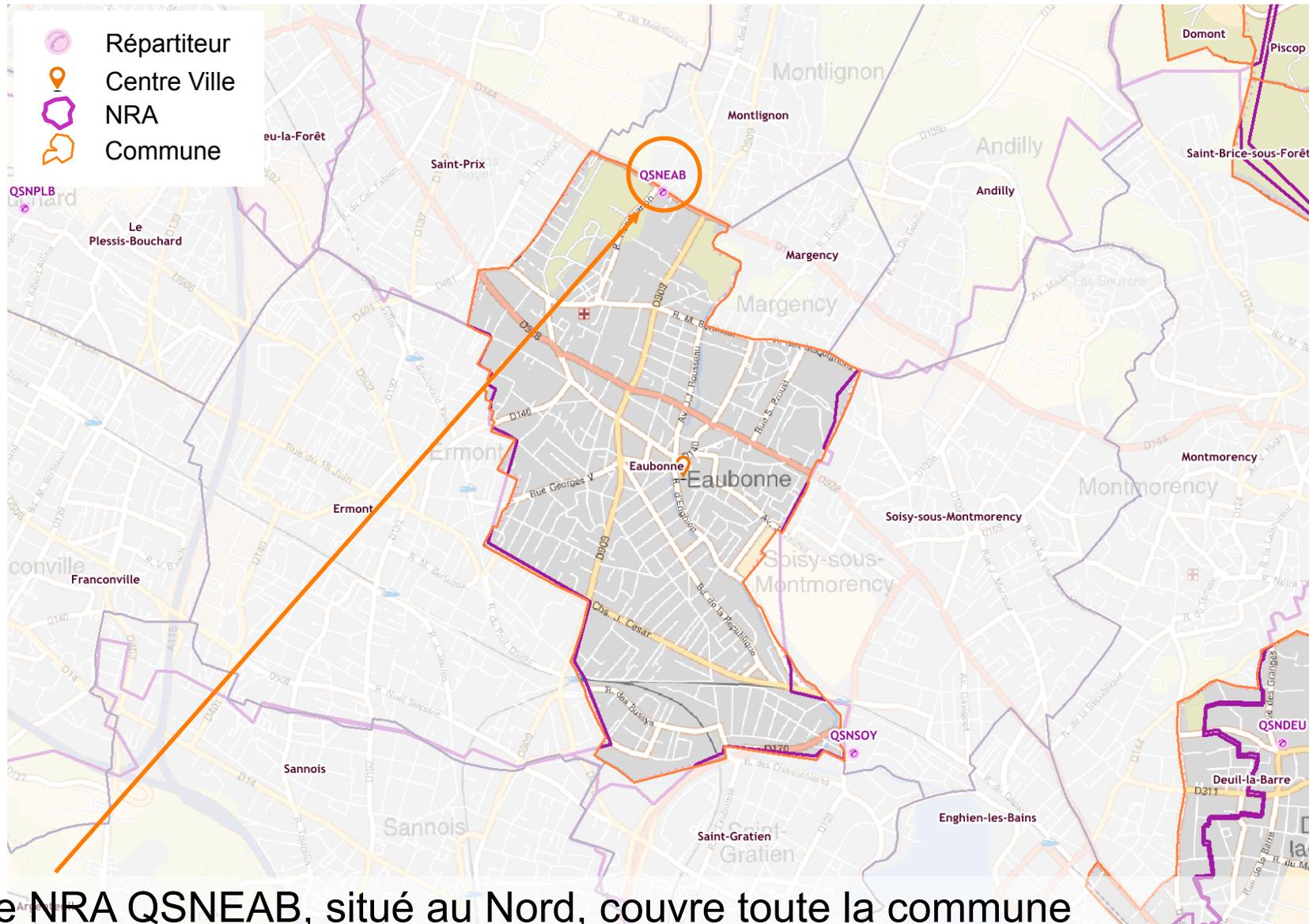
- Orange déploie la fibre optique : 60% des foyers français couverts d'ici fin 2020.
- Eaubonne : début en 2014
- **Etapes**
  - déploiement du réseau horizontal
  - déploiement du réseau vertical
  - raccordement client final (100 ou 200 méga)

# Eligibilité triple-play ( internet –téléphone-Tv )





# 1 NRA couvre toute la commune

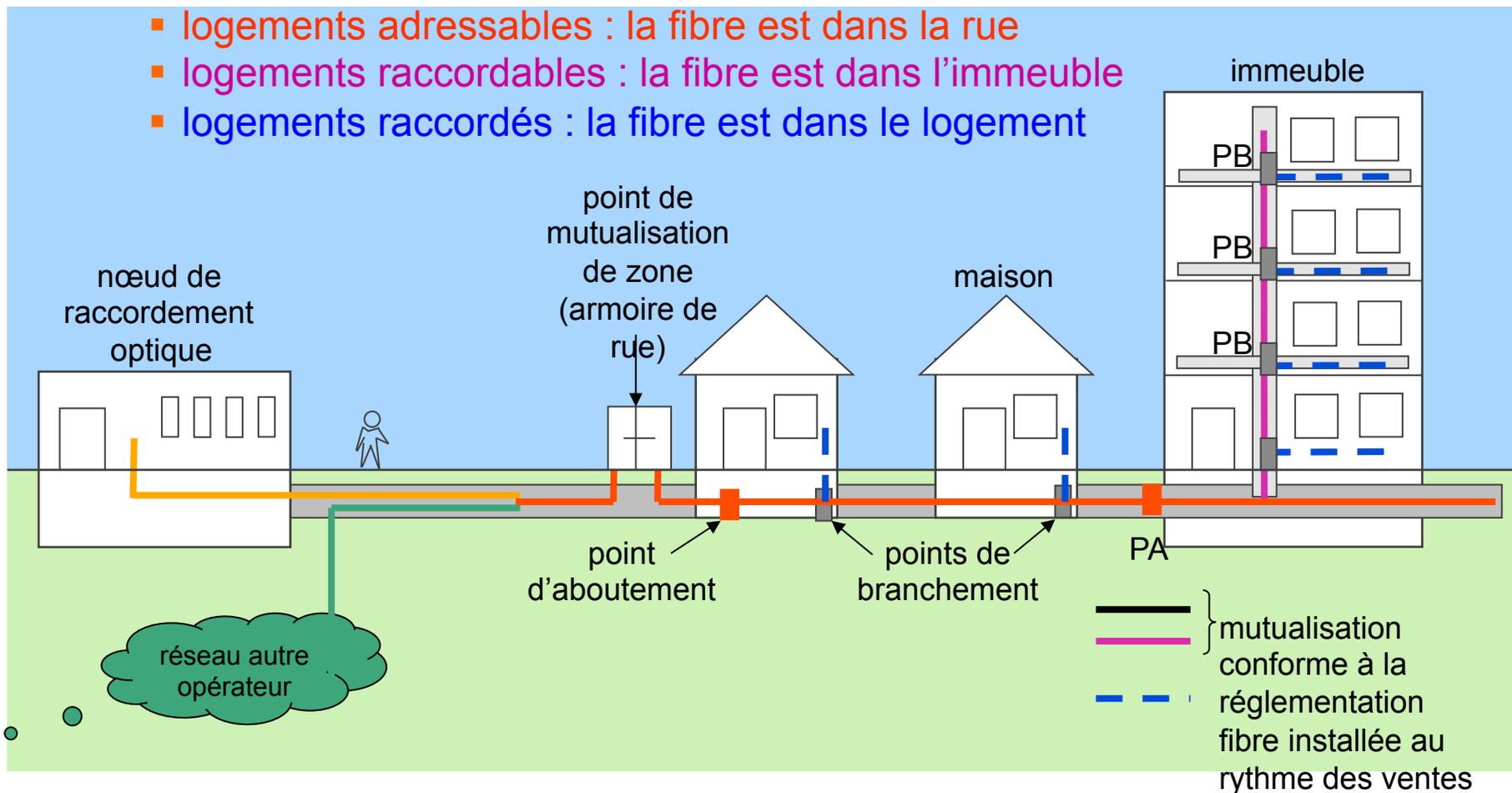


le NRA QSNEAB, situé au Nord, couvre toute la commune

## Mutualisation en zone moins dense

- en zone moins dense, le point de mutualisation est dans le domaine public
- décision du 14/12/2010 :  $PM \geq 300$  prises + offre de gros de collecte

- logements adressables : la fibre est dans la rue
- logements raccordables : la fibre est dans l'immeuble
- logements raccordés : la fibre est dans le logement



## Principales étapes du déploiement

- Le déploiement de la fibre s'effectue en plusieurs étapes :
  1. La fibre arrive dans la rue,
  2. **Pour qu'un opérateur puisse intervenir dans un immeuble, il est nécessaire d'obtenir un accord des copropriétaires,**
  3. **L'opérateur signe une convention avec le représentant des copropriétaires,**
  4. Les travaux sont pris en charge par l'opérateur qui a été retenu,
  5. Les travaux sont terminés. Après les délais réglementaires la fibre est disponible pour abonnement,
  6. La mutualisation du réseau FTTH avec les opérateurs tiers est coordonnée par l'ARCEP. Orange met à disposition le réseau dès l'installation des armoires de rue.

## Déroulement des travaux en immeuble

- Une **convention d'installation** est signée entre le représentant de la copropriété et Orange.
- Un **plan d'installation** est élaboré selon un diagnostic effectué par un technicien d'Orange. Un "bon pour travaux" est demandé si l'étude montre la nécessité de passer en partie privative.
- Un **rendez-vous** est fixé entre Orange et le syndic afin de planifier le démarrage des travaux d'installation (5 jours ouvrables avant le commencement du chantier).
- 6 mois maximum à compter de la date de signature du « **bon pour travaux** », l'installation de la fibre débute. La durée du chantier varie selon la taille de l'immeuble : entre 1 et 3 jours par cage d'escalier.
- Un **point de branchement optique** est installé sur chaque palier à hauteur d'homme (1m80 maximum), dans le respect de l'esthétique des parties communes.



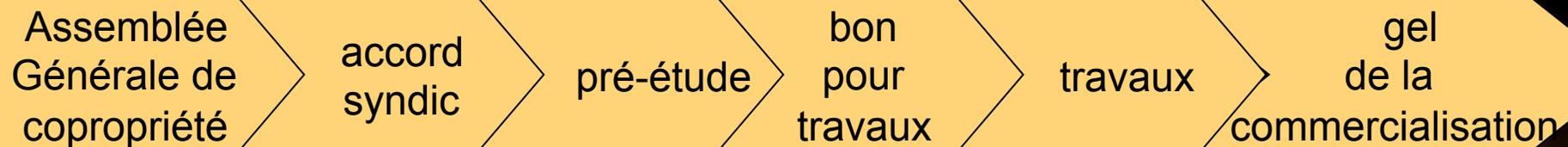
merci  
et à bientôt !

# la construction d'un réseau neuf

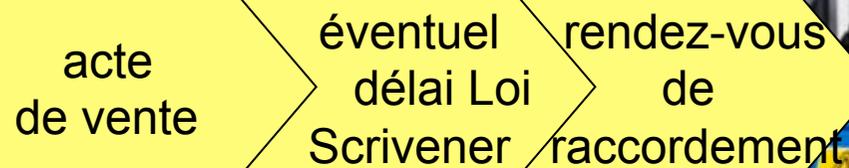
- déploiement d'une zone : 8 à 10



- déploiement d'un immeuble : 2 mois + 4 à 6 mois + 3 mois



- vente et raccordement du client : 15 jours à 1 mois



... plus d'un an et demi !